



PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
(téléphone 03.44.06.50.00)

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE BÉTHISY-SAINT-PIERRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 18 mars 2013, il est ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la société FLAM'UP sollicitant l'autorisation de régulariser la situation administrative de son établissement et de développer son activité de stockage de solides facilement inflammables et d'allumettes chimiques sur la commune de Béthisy-Saint-Pierre.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information peut être demandée auprès de M. Alain AYACHI, directeur général du site de la société FLAM'UP à Béthisy-Saint-Pierre, ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement.

L'enquête se déroulera du 13 mai 2013 au 13 juin 2013 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le site, restera déposé à la mairie de Béthisy-Saint-Pierre, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Béthisy-Saint-Pierre et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Francis MIANNAY, retraité de la SNCF, suppléé le cas échéant, par Mme Anne-Marie FARVAQUE-BERA, ingénieur chimiste.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Béthisy-Saint-Pierre, aux jours et heures suivants :

- lundi 13 mai 2013, de 9 heures à 12 heures,
- mercredi 22 mai 2013, de 14 heures à 17 heures,
- samedi 1^{er} juin 2013, de 9 heures à 12 heures,
- jeudi 6 juin 2013, de 14 heures à 17 heures,
- jeudi 13 juin 2013, de 14 heures à 17 heures.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement et à la mairie de Béthisy-Saint-Pierre, ainsi que sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).